

Annexe

I

a) Carte médicale française en 1962 :

- il y a moins de 50 médecins pour 100.000 habitants dans le Pas-de-Calais, la Meuse et la Moselle, la Haute-Loire et l'Ardèche ;
- il y a plus de 100 médecins pour 100.000 habitants dans la Gironde, les Pyrénées, le Var, les Bouches-du-Rhône, l'Aude, l'Hérault et les Alpes-Maritimes.

b) A Paris :

- il y a plus de 5 médecins pour 1.000 habitants dans le 16^e, le 8^e, le 7^e et le 6^e ;
- il y a moins de 1 médecin pour 1.000 habitants dans le 18^e, le 19^e, le 13^e et le 20^e.

II

L'ACCELERATION DU RYTHME DE PROGRESSION DES DEPENSES DE SANTE :

63 % de 1949 à 1962, soit en 11 ans

31 % de 1960 à 1962, soit en 2 ans

« Cette accélération vient en partie de ce que l'assurance maladie a été accordée à partir d'avril 1961 aux exploitants agricoles. Mais le même phénomène apparaît lorsqu'on isole les dépenses en prestations en nature de l'assurance maladie du régime général : leur rythme d'accroissement en pourcentage du revenu national a été légèrement supérieur à 36 % de 1936 à 1960. (Grandjean : « La santé gratuite ».)

L'évolution des charges de la S.S. de 1949 à 1964 montre bien que les dépenses des assurances sociales « augmentent nettement plus rapidement que les autres branches et que la croissance de prestation en nature (remboursement des frais médicaux) est nettement plus forte que la croissance des prestations en espèce (indemnité de salaire) » (texte de la Documentation générale).